



BUREAU NATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE DU TOGO

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2019



Janvier 2020

Remerciements

Tous les enfants bénéficiaires des actions du BNCE-Togo et leurs parents,

Toutes les femmes bénéficiaires des actions du BNCE-Togo,

Le personnel et les membres du BNCE-Togo,

Disent un sincère Merci,

Merci aux différents partenaires qui ont contribué financièrement à la mise en œuvre des actions :

L'Agence Française de Développement (AFD)

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) et ses donateurs

L'institut des Sœurs de Saint François d'Assise (ISSFA)

Missio Munchen

UNICEF

Merci aux partenaires techniques :

Le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation,

Le Ministère de la justice

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Les Organisations de la Société Civile,

Merci aux différents stagiaires de l'Ecole Nationale de Formation Sociale, de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports ...

Merci à tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre contribué aux actions.

Introduction

Le Bureau National Catholique de l'Enfance au Togo est une association locale de promotion et de protection des droits de l'enfant. Elle a été créée le 26 mai 2012 et reconnue par le Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales sous le récépissé n°1007/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA en date du 16 octobre 2012. Le BNCE réalise chaque année un certain nombre d'actions pour la protection de l'enfant. On peut citer entre autre le renforcement de capacités de ses membres et de certains autres acteurs y compris les enfants, l'accompagnement des femmes portefaix, l'appui aux enfants en contact avec la loi en vue de leur accompagnement et réinsertion etc.

Le présent rapport est la compilation des activités menées au cours de l'année 2019.

I. RAPPEL DU PLAN D'ACTION 2019

En début d'année, le BNCE-TOGO a mis en place un plan de travail qui retrace les différentes actions à mettre en œuvre. Ce plan est subdivisé en trois grandes parties :

- ✓ La mise en œuvre des activités des trois projets : Enfance sans barreaux 2, Enfants trésors et le projet d'appui à la réinsertion et au renforcement du statut des filles et des femmes victimes d'exploitation sexuelle et/ou vulnérables en milieu portefaix
- ✓ Le renforcement institutionnel pour la mise en œuvre de la mission et des objectifs du BNCE-Togo.
- ✓ La mobilisation des ressources et le renforcement de la synergie avec d'autres acteurs intervenant dans la protection et la promotion des droits de l'enfant.

II. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

A. La période transitoire de janvier 2019 au 8 Avril 2019

Il arrive souvent dans la vie des organisations de la société civile, de connaître des moments difficile, de faire face à certaines difficultés organisationnelles et surtout au manque de financement de certains projets. Le BNCE-Togo a connu en 2018 certaines difficultés organisationnelles et surtout le manque de financement des projets. Pour relever la structure, le Conseil d'administration a repris l'institution en main à travers une série d'actions après la démission du Directeur exécutif et du comptable en début d'année. Une série d'actes ont été posés notamment :

- **La rencontre d'échanges entre le personnel et les membres du CA sur la situation de la structure et recherche de solution.** Cette rencontre a permis au personnel d'être d'une part au courant de la situation réelle de la structure sur le plan financier comme administratif et d'identifier des pistes de solutions pour le rayonnement de la structure.
- **Le recrutement d'un directeur exécutif et d'un comptable.** Lancé en février 2019, le processus de recrutement au poste du Directeur Exécutif et de comptable a duré deux mois. A la suite des épreuves écrites et orales, les sieurs TSANDJA Afangnon Messan et ETSE Noamésie Serge ont été retenus respectivement au poste du Directeur Exécutif et de comptable. Ils ont pris fonction le 08 avril 2019.
- **Déménagement du siège de Hédzranawoé à Avédji.**

En vue de réduire les frais de fonctionnement, le siège du BNCE-Togo a été transféré de Hédzranawoé à Avédji, Sun city, à côté d'Amétonsimé en Avril 2019. Ce transfert a permis de faire des économies sur le coût du loyer mensuel.

B. Le renforcement institutionnel

Au cours de l'année, le BNCE-Togo a mis en place une série d'activités visant à développer une bonne gestion du personnel, des finances et un bon suivi et évaluation des actions.

- **La rencontre d'échange individuelle du directeur avec le personnel.**

Dès sa prise de fonction, le Directeur a rencontré individuellement le personnel présent au siège. Les échanges ont permis de mieux se présenter et de présenter les activités du BNCE-Togo et les attributions de chacun.

- **La visite d'échange et de motivation du personnel d'Avoutokpa et d'Atakpamé.**

Lors de cette visite, le vice-président du CA a présenté le DE et le comptable puis l'équipe a échangé avec les collègues sur les activités, les difficultés rencontrées et les pistes de solution.

- **L'Atelier de renforcement de capacités des membres de la coordination sur le professionnalisme du 04 au 06 mai à Kpalimé**

La rencontre a réuni les 9 membres de la coordination et le Vice-président du CA autour des thèmes liés à l'identification à la structure, la communication intra et inter institutionnelle, au professionnalisme, à la planification et à la mobilisation des ressources.



- **Evaluation du personnel.**

Cette évaluation est subdivisée en deux phases. Une première phase d'auto-évaluation sur la base d'une grille et une seconde phase qui est en cours qui consiste en un entretien individuel avec le DE sur la base de la grille précédemment remplie.

- **L'Elaboration du règlement intérieur du personnel**

Un règlement intérieur a été élaboré et validé avec la participation de chaque membre, du personnel.

- **Les rencontres de coordination :** des réunions de coordination ont lieu deux fois par mois les premiers et troisièmes lundis du mois.

- **L'élaboration du plan stratégique, du plan de communication et de mobilisation des ressources.**



Ces différents documents ont été élaborés et validés avec la participation de l'ensemble des membres du personnel et du CA. En effet BNCE-Togo a bénéficié l'appui des consultants pour l'élaboration des différents documents dans le cadre de la mise en œuvre du projet CRM.

- **Rencontre régulière avec le CA**

Le CA a facilité l'intégration des nouveaux membres de la direction à la structure. Ainsi des réunions ont souvent eu lieu avec certains membres du CA pour valider les budgets prévisionnels mensuels et semestriels et donner des orientations par rapport à certains dossiers.

- **Evaluation Bilan de l'année**

Le 26 décembre 2019, l'ensemble du personnel s'est retrouvé au siège du BNCE-Togo pour revoir ce qui a été fait sur le plan des activités, de la gestion des ressources matérielles, financières et humaines. Des orientations ont été proposées pour l'année 2020.

- **Suivis des activités de terrain par le Conseil d'administration**

Le Vice président du conseil d'administration a procédé au suivi des activités de terrain du BNCE-Togo dans la région maritime. Au cours de ce suivi il a eu a rencontré les bénéficiaires : les filles réinsérées en formation professionnelle, les garçons réinsérés à l'école et leurs parents. Il a rencontré aussi les juges pour enfant, les membres des comités locaux de protection etc.

- **Audit financier des exercices 2017 et 2018**

L'audit financier des années 2017 et 2018 ont été fait par le cabinet des Jeunes experts. Le résultat ont permis à la structure de revoir son mode de fonctionnement surtout d'actualiser son manuel de procédures administratives et financières, de mettre ne place un suivi régulier des dépenses par le trésorier général.

III. ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DES ENFANTS

A. PROGRAMME JUSTICE JUVENILE

Les activités du programme justice juvénile s'articulent autour de trois axes.

- ✓ **AXE 1: les acteurs de la justice ont favorise et augmente l'application des mesures alternatives à la privation de liberté pour une réinsertion scolaire, socio professionnelle et familiale des enfants en conflit avec la loi.**



1.1. Participation à la mission d'échange et de renforcement de capacité sur le système judiciaire et la protection des enfants au Maroc

Du 29 avril eu 03 mai 2019, une délégation togolaise constituée de M. TCHAGNAO Mama Raouf (Directeur de l'accès au droit et à la justice), M. TOKE Kokou, président par intérim du tribunal pour enfants de Lomé, M. KONDOH Kandalé (Directeur Général de la Protection de l'Enfant), M. HOTOWOSI Martin (Administrateur protection à l'Unicef Togo) et M. ADJE Juste Dométo (Chargé du programme Justice juvénile au Bureau National Catholique de l'Enfance du Togo (BNCE Togo) s'est rendu au Maroc pour une visite d'étude sur l'expérience du Maroc en matière de la protection de l'enfant particulièrement ceux en conflit avec la loi.

Cette visite a permis d'apprendre du système de justice juvénile intégré de protection de l'enfant : d'unité de protection de l'enfant dirigé par des procureurs de la République et fonctionnel sur toute l'étendue du territoire etc.

La délégation a formulé des recommandations à l'endroit d'elle-même, de l'Etat, et des acteurs de la société civile dont l'application pourra permettre l'évolution de la situation des droits de l'enfant au Togo.

1.2. Organisation de la deuxième rencontre régionale Afrique du projet Enfance sans barreaux 2 (Esb 2)

Du 21 au 25 octobre 2019, le BNCE Togo a co-organisé avec le Bice la deuxième rencontre régionale ESB ayant porté sur thème « *la contribution de la participation de l'enfant et de la résilience dans la justice réparatrice* » à l'hôtel MIRAMBEAU à Lomé, avec en marge une « Table ronde internationale » dans le cadre de la célébration du 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'Enfant (CDE). Elle a connu la participation des partenaires traditionnels du Bice : le BNCE-Mali, la DDE-CI, le BNCE-RDC, et le BNCE-Togo ainsi que les partenaires associés : PEDER, ESAM et comme invité l'association Don Bosco du Bénin. Cette rencontre a renforcé les capacités des participants sur le système de justice juvénile prévoyant l'utilisation de mesures de substitution à la privation de liberté, afin de favoriser la réinsertion durable des ECL.

1.3. Pérennisation et évaluation du programme ESB2

En guise de résultat, nous pouvons dire que cette rencontre a permis de recevoir des informations sur le concept de la résilience, d'approfondir le concept de la justice réparatrice, de découvrir la mallette restauratrice des latino-américains, un outil ludique qui permettra de faire la promotion de la justice réparatrice auprès des ECL, du personnel et des partenaires de travail. Cette rencontre a aussi permis aux participants d'échanger des expériences sur les bonnes pratiques notamment la parentalité positive, l'écoute, et le projet de vie de l'enfant.

Elle a aussi permis de faire le point sur le travail accompli jusqu'à présent, d'échanger sur les difficultés qui ont jalonné le parcours et de faire des projections pour l'avenir du programme.

AXE 2 : Des pratiques restauratrices et des programmes socio-éducatifs ont été mis en place pour et avec la participation des enfants en conflit avec la loi, en collaboration avec la famille et la communauté.

2.1 : Accompagnement de 15 comités locaux de protection (CLP) de l'enfant

Au cours de l'année, **72 séances** de sensibilisation ont été réalisées et ont permis de toucher **2281 personnes**. Il y a eu également **131 suivis** qui ont servi à capitaliser les résultats des activités et de faire de nouveaux plans d'actions sur le thème.

Les résultats de quatre CLP ont été capitalisés sur le thème : le non-respect des règles par les enfants, les causes et conséquences le thème retenu pour les prochaines sensibilisations se trouve être « l'impact négatif du téléphone dans la vie des jeunes »

2.2. Humaniser les conditions de détention / renforcer l'appui aux ECL

2.2.1 : Les visites d'observation

Au total 159 visites d'observation ont été faites dans les lieux de garde/détention et ont permis d'identifier 121 enfants (05 filles et 116 garçons) qui ont été accompagnés. Les visites ont permis d'évaluer les conditions de détention des mineurs : hygiène des cellules, disponibilité d'eau potable, hygiène environnementale, corporelle, alimentaire et buccodentaire, disponibilité de sanitaires. Lors de nos passages, en dehors de la surpopulation carcérale, ces conditions ont été acceptables. Les visites ont également présenté des occasions d'identification des enfants en détention, les types d'infraction commises, de recueil des informations relatives à l'adresse de leurs familles et

victimes ainsi que leurs besoins. Elles ont offert l'opportunité entre autres de réduire violences envers les enfants et de prévenir les violations de leurs droits fondamentaux.

2.2.2 : Les appuis alimentaires pour 100 ECL

63 appuis alimentaires ont été apportés à 148 enfants (133 garçons et 15 filles) dont 121 (05 filles et 116 garçons) en détention rencontrés entre janvier et décembre. Ces appuis ont été faits sous forme de dons en vivres (riz, lait, sucre, farine de manioc, haricot, macaroni, tomates et divers). Ils ont été faits à la brigade pour mineurs de Lomé, dans les prisons civiles d'Atakpamé, Notsè, Kpalimé, Aného, Tsévié et Vogan et ont contribué à l'amélioration des conditions de d'existence de ces enfants, à leurs auditions dans de bonnes conditions.

2.2.3 : Les appuis sanitaires et médicaux

17 appuis en matériels et produits d'hygiène (savons, serviettes, éponges, brosse à dents, pates dentifrices) et d'entretien (détergents, brosses, balais, serpillères) ont été fournis dans 07 lieux de garde/détention (la brigade pour mineurs, les prisons civiles d'Atakpamé, de Notsè, de Kpalimé, d'Aného, Tsévié et Vogan.) en faveur des mêmes enfants ayant bénéficié d'appuis alimentaires). Ces matériels et produits y ont contribué à l'amélioration de l'hygiène environnementale, corporelle, alimentaire et buccodentaire des enfants.

Les appuis médicaux constitués d'antibiotiques et de produits désinfectants ont été reçus par 30 enfants (28 garçons et 02 filles) souffrant des maladies de la peau à la brigade pour mineurs qui ont été guéris après l'administration des médicaments et la désinfection des lieux.

2.3 Assistance juridique et judiciaire aux Enfants en conflit avec la loi

2.3.1 : Activités de médiation au niveau des unités de police et de gendarmerie

Des actions de médiations ont été faites à Lomé, dans la région des Plateaux et dans la région maritime au niveau des unités de police et de gendarmerie au profit de 16 ECL (11 garçons et 05 filles). Ce qui a permis aux 16 enfants d'éviter la détention provisoire et un jugement classique.

2.3.2 : Séances de travail avec les juges pour accélérer les dossiers des enfants

Durant l'année, 73 séances de travail ont été faites au profit de 47 enfants (46 garçons et 01 fille) qui et ont entraîné l'accélération des dossiers et la libération des enfants.

2.3.3 : Accompagnement aux instructions

De janvier à décembre 2019, il y a eu 46 séances d'instruction au profit de 98 enfants (97 garçons et 01 fille) qui ont tous été libérés.

2.3.4 : Accompagnement aux audiences

Au cours de l'année 2019, 09 audiences ont été tenues et auxquelles ont comparu 12 garçons dont 11 été libérés et 01 condamné à une peine d'emprisonnement de six mois avec sursis

2.3.5 : Recherches de parents

Durant la période de janvier à décembre 2019, 103 recherches de parents ont été faites au profit de 80 enfants (79 garçons et 09 fille). Tous les parents recherchés ont été retrouvés et ont accepté de

prendre leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants en acceptant de leur rendre visites dans les lieux de garde/détention, de participer aux procédures judiciaires les impliquant et de faire des efforts en matière de leur réinsertion.

2.3.6 : Recherche de victimes

La recherche de victimes est nécessaire pour travailler à la déjudiciarisation des affaires des ECL, à l'avancement rapide des dossiers et la trouvaille de réponses réparatrices. 25 recherches de victimes au profit de 16 enfants (15 garçons et 01 fille). Toutes les 16 victimes ont été retrouvées, ont collaboré et contribué à la prise de mesures alternatives à la prison en faveur des mineurs en cause.

2.3.7 : Favorisation de la libération des ECL

Au cours de l'année 2019, pour ce qui concerne les activités liées à l'assistance juridique : médiation, séances de travail avec les juges, instructions et audiences, recherches de parents et de victimes et dans l'ensemble, 104 enfants (89 garçons et 15 filles), ont été libérés, ce qui fait 73 garçons à Lomé, 16 (12 garçons et 04 filles) dans la région maritime et 15 (12 garçons et 03 filles) dans la région des Plateaux et parmi eux 05 garçons ont bénéficié de paiement de réparation de préjudice 03 dans la région des Plateaux et 02 dans la région maritime.

2. Préparer la réinsertion des ECL

En vue de préparer la réinsertion des enfants, des activités d'appui psychosocial et socioéducatives sont organisées à la brigade pour mineurs de Lomé et dans les lieux de détention du ressort de la cour d'appel de Lomé ou intervient le BNCE Togo.

3.1 : Les écoutes et entretiens

Durant la période, (231) écoutes et entretiens ont été faits au profit de 121 enfants (116 garçons, 05 filles) à Lomé, dans les régions maritime et des Plateaux. Ils ont pour objectif de recueillir des informations sur l'identité des enfants, les infractions commises et leurs motivations, des informations sur leurs parents et victimes ainsi que leurs adresses en vue de leurs recherches, et enfin, de recueillir l'histoire de vie des enfants, les renseignements sur leurs milieux de vie en vue de mener à bien les activités d'assistance juridique et de réinsertion, de déterminer leurs besoins et difficultés en vue de leur satisfaction dans la mesure du possible.

3.2 : Les causeries éducatives

Au cours de l'année 2019, 139 enfants (124 garçons, 15 filles) ont participé à 37 causeries éducatives : 16 au profit de 91 enfants (80 garçons et 11 filles) à la brigade pour mineurs et 21 au profit de 29 (26 garçons et 03 filles) à la prison d'Atakpamé. Les causeries éducatives sont des activités à travers lesquelles l'équipe du BNCE Togo renforce les capacités des enfants sur un certain nombre de thématiques précédemment identifiées ensemble avec eux en vue de les outiller à mieux vivre leur phase de détention et à préparer dans de bonnes conditions leur réintégration familiale et mettre en œuvre de façon idoine leurs projets de vie.

3.3 : Les séances de jeux socioéducatifs

De janvier à décembre 2019, ont été organisées 41 séances de jeux socioéducatifs au profit de 121 enfants (116 garçons et 05 filles). Ce sont des jeux de Ludo, de dame, d'Awalé et de puzzle et autres jeux de société etc. qui ont offert des opportunités de relaxation et divertissement, d'exercice à la pratique des règles sociales à travers les règles de jeux et de la culture de l'esprit de Fair-play.

3.4 : Les projections de films

Les projections de films ont offert à 79 enfants (78 garçons et 01 fille) des opportunités récréatives, de détente et de relaxation à travers la visualisation de 7 films humoristiques à la brigade pour mineurs de Lomé.

4. Développer et suivre la réinsertion familiale : accompagnement et soutien aux parents d'ECL

4.1 : Les ateliers de parentalité positive.

L'année 2019 a connu la réalisation de 13 ateliers de parentalité soit 06 au siège du BNCE Togo et 07 au Centre d'Observation et de Réinsertion Sociale des Jeunes en Difficultés de Cacavelli (CORSJDC). Au total 35 parents ont pris part aux rencontres organisées au BNCE et 25 parents aux rencontres organisées au CORSJDC. Les thèmes développés sont : *comment établir une bonne communication mon enfant, Implication des parents dans le projet de vie de leurs enfants, l'influence des structures familiales sur l'éducation des enfants, la discipline dans l'éducation des enfants*. Ces rencontres ont permis aux participants de s'informer sur les thématiques abordées, de déceler leurs lacunes et d'acquérir des habiletés pour les surmonter grâce aux échanges d'expériences entre participants sur des cas réels vécus ou dont ils ont été témoins.

4.2 : Réinsertion institutionnelle

03 réinsertions institutionnelles au profit de 03 garçons (01 au centre Don Bosco à Kara et 02 au village Renaissance de Yaokopé).

4.3 : Réinsertion familiale

Sur les 103 enfants libérés, seulement 14 ont été réinsérés en famille par le BNCE Togo, dans le cadre d'une remise à parents (décision de justice). Les 89 autres enfants ont été récupérés directement par leurs parents à la sortie de détention. Les parents se responsabilisent et viennent par eux-mêmes chercher leurs enfants. Tous les enfants remis en famille évoluent dans leur cadre familial jusqu'ici sans problèmes majeurs. 14 enfants (07 garçons et 07 filles) ont été accompagnés par le BNCE Togo pour un retour en famille.

4.4 : Réinsertion professionnelle et scolaire

09 enfants dont 01 fille ont été réinsérés en formation professionnelle au cours de l'année dont 3 à Atakpamé et 6 à Lomé en couture dame, maçonnerie et en soudure à l'arc à Atakpamé. Ils ont bénéficié du paiement des droits d'entrée, du matériel de base et du contrat d'apprentissage.

15 enfants (02 filles et 13 garçons) instables sont réintégrés à l'école par le BNCE-Togo à Lomé, Tabligbo, Atakpamé, Kpalimé, Kougnohou et Sérégbéné, etc.

5 Suivi de la réinsertion familiale ou institutionnelle

5.1 Suivis de réinsertion familiale

397 suivis de réinsertion familiale au profit 139 enfants (120 garçons et 19 filles). Ces suivis ont été faits pour 100 enfants (94 garçons et 06 filles) à Lomé, 07 (03 garçons et 04 filles) dans la région maritime et 32 enfants (23 garçons et 09 filles) dans la région des Plateaux.

Ces suivis ont permis de noter que sur les 139, 127 (116 garçons et 11 filles) sont restés intégrés dans leurs familles, soit 97 (92 garçons et 05 filles) à Lomé, 07 (03 garçons et 04 filles) dans la région maritime et 23 (21 garçons et 02 filles) dans la région des Plateaux. Ils font des efforts pour respecter les consignes de leurs parents et tuteurs. Jusqu'en décembre aucune infraction n'a de nouveau amené un enfant suivi dans les lieux de détention.

5.2 : Suivis de réinsertion professionnelle

De janvier à décembre 2019, 183 suivis en atelier ont été faits pour 20 enfants (12 garçons et 08 filles) au lieu de 15 prévus par le tableau des indicateurs du projet ESB2. Les suivis réalisés ont permis de se rendre que sur les 20, 17 (09 filles et 07 garçons) sont stables dans leurs ateliers. Ils font des efforts pour respecter les règlements de leurs ateliers, entretiennent leurs lieux de travail et les matériel et produits mis à leur disposition, gardent de bonnes relations avec les clients.

5.3 : Suivis de réinsertion scolaire

117 suivis scolaires au profit de 21 enfants (17 garçons et 04 filles), au lieu de 10 prévus dans le tableau des indicateurs projet ESB pour le compte de l'année 2019. Parmi les 21, 16 enfants (14 garçons et 02 filles) sont intégrés à leurs milieux scolaires où ils sont réguliers et assidus au travail. Ils ont tous bénéficié de kits scolaires constitués de sacs d'écolier et de fournitures scolaires : cahiers, stylos, ensembles géométriques, etc. Certains d'entre eux ont bénéficié du paiement d'une partie de leurs frais de scolarité. De leur part, sont aussi observés un engagement dans le sens du respect des règlements scolaires.

02 filles et 02 garçons ont abandonné leurs cursus scolaire. 01 garçon a entamé des études d'architecture et de technicien bâtiment et l'autre a rejoint la rue. Les recherches actions se poursuivent pour la réinsertion professionnelle des deux filles restantes en couture et coiffure.

AXE 3 : Créer une synergie d'action entre les acteurs étatiques et de la société civile impliqués dans la mise en œuvre de mesures alternatives à la privation de liberté et de pratiques restauratrices

3.1 : La participation à la coordination du projet : Améliorer l'accès à la justice pour les enfants au Togo

Le BNCE-Togo a durant toute l'année 2019 participé aux réunions trimestrielles de coordination des activités du projet : amélioration de l'accès à la justice pour les enfants au Togo pour faire le point sur les activités réalisées, de planifier les activités pour les trimestres à venir et d'apprécier le rythme imprimé aux activités.

3.2 : Participer aux activités de la coordination des prisons du Togo (COPAPTO)

Le BNCE Togo a contribué à la restructuration de la Coordination des Partenaires des Prisons du Togo (COPAPTO). Les réunions de la coordination ont repris avec l'organisation de deux AG pour refaire le Bureau Exécutif en mal de fonctionnement et l'occupation du poste de trésorerie du BNCE Togo. A la fin du mois d'aout 2019, l'AG ordinaire de la COPAPTO a encore une fois été organisée avec la collaboration du BNCE Togo qui à l'issue des élections a gardé le poste de trésorerie.

3.3 Réalisation d'émissions sur les radios de proximité

En ce qui concerne les émissions, environ 17 ont été réalisées sur des thèmes relatifs aux droits des enfants notamment dans le cadre des journées du 16 juin et du 20 novembre 2019.

B. PROGRAMME LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

Les activités du programme de lutte contre la maltraitance ont été subdivisées en 3 parties principales au cours de l'année 2019. On distingue : La petite enfance, l'accompagnement des filles victimes et ou à risque d'abus et de violences et l'accompagnement des femmes en milieu portefaix.

1. LA PETITE ENFANCE

L'accompagnement et l'encadrement de petits filles et garçons, de moins de 6 ans se sont poursuivis au cours de l'année 2019 au niveau des 2 centres d'éveil précoce de Lomé et d'Avoutokpa. Les activités marquant ce volet se résument comme suit :

1.1. Aménagement des centres

En Septembre, à la veille de la rentrée scolaire 2019-2020, les éducatrices des 2 centres ont procédé à leurs aménagements à travers le nettoyage et les petites réparations (meubles...).

1.2. Renforcement de capacités

Les éducatrices de Lomé et d'Avoutokpa et tout le personnel du BNCE-Togo ont bénéficié d'un renforcement de capacités en Septembre sur la pédagogie classique et celle des situations. 12 intervenants (5 hommes et 7 femmes) y ont participé et sont sortis satisfaits, cette formation leur ayant permis d'apprécier davantage l'effort fourni par les éducatrices, de se remettre en cause par rapport à certaines pratiques : l'utilisation des tabourets pour les enfants au lieu de petites chaises, le nombre maximum d'enfants par éducatrice, l'espace alloué à ces enfants et la plus-value de la pédagogie des situations...



1.3. Sensibilisation des mères pour l'inscription des enfants

Les parents désireux d'inscrire leurs enfants aux centres et ceux qui ignorent l'importance du préscolaire sont sensibilisés par les éducatrices sur les bienfaits de la scolarisation des enfants, de la plus-value du préscolaire et de l'instruction en général. C'est également le lieu de référer les parents dont les enfants ont l'âge d'accéder au cours primaire dans d'autres écoles de la place. Environ 200 parents se sont prêtés à cet exercice et 143 enfants ont été inscrits.

1.4. Préparation, planification et Exécution des activités pédagogiques

Une fois inscrits, les enfants suivent et participent aux activités pédagogiques préparées et enseignées par les éducatrices dans les matières suivantes : activités d'éveil scientifique, activités d'éveil mathématique, éducation civique et morale, santé, dessin, expression langagière, graphisme, pré lecture, récitation, chant, éducation physique et sportive. Au total 52 séances de préparation et de planification ont été réalisées et permis d'élaborer 52 programmes hebdomadaires ayant pris en compte les situations quotidiennes et réelles vécues par les enfants et certaines notions de culture générale. Le nombre de séances réalisé avec les enfants au niveau des 2 centres est évalué à 448.

1.5. Suivi familial des enfants

33 suivis ont été réalisés à l'endroit de 33 enfants dont 24 filles et 9 garçons. Ils ont permis de s'assurer de la mise en pratique des instructions reçues par les enfants dans les centres à l'issue des différentes causeries éducatives sur les situations quotidiennes vécues, entre autres les notions d'hygiène, la non-violence ou la culture de la paix et les diverses salutations...

1.6. Activités extrascolaires



Le camp, les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire sont les principales activités extrascolaires réalisées dans les centres d'éveil précoce. Cette année encore toutes ces activités ont eu lieu.

- **Le camp** s'est déroulé en Août à Avoutokpa avec les jeunes Strasbourgeois ; ils ont planté des arbres dans le village et réalisé des sketches de sensibilisation sur la protection de l'environnement et diverses animations folkloriques avec les membres de la

communauté.

- Les deux centres ont célébré la **fête de Noël** avec les enfants. L'ambiance a changé : la musique a retenti, les enfants ont dansé, chanté et partagé un repas. Ils sont repartis avec de petits cadeaux (biscuits et jus).
- La **fête de fin d'année scolaire** a également eu lieu dans les 2 centres. Avant la proclamation des résultats (pour les enfants qui vont accéder au cours primaire), les enfants ont fait des présentations, notamment des sketches, des chants, des récitations et des chorégraphies... Bien entendu, le repas était au cœur de la fête. Les enfants identifiés pour le cours primaire sont repartis avec des kits composés de sacs d'écolier, de cahiers, de crayons et stylos, de gommes et d'ardoises.



1.7. Collation

Afin d'assurer au moins un repas équilibré par jour aux enfants inscrits dans les centres d'éveil précoce, la collation leur est offerte tout au long de l'année. Elle permet de les maintenir en bonne santé et de leur donner la motivation et la force nécessaire pour bien suivre les activités planifiées. Elle vient aussi combler les carences en vitamines. Comme conséquence, on note la présence, régularité et le bien-être chez les enfants.

1.8. Soins de santé primaires aux enfants et leurs mères

A ce niveau, on note les consultations générales, le déparasitage, les vaccinations et campagnes de sensibilisation sur l'hygiène.

- Au total 193 consultations ont eu lieu à Lomé. Les motifs de consultation sont : les céphalées, les conjonctivites, la toux, l'hyperthermie, les diarrhées, l'anémie, les éruptions cutanées, les infections, l'accès palustre, les abcès, la mycose buccale, la coxalgie, l'otite aiguë, les douleurs oculaires, l'angine, les vomissements, l'odontalgie, l'amaigrissement, l'anorexie et la mycose vaginale.
- 82 enfants ont bénéficié de déparasitage au niveau des 2 centres. Il a permis de renforcer leur immunité et de lutter contre les vers.
- les campagnes ont porté sur l'hygiène et les activités génératrices de revenus. Elles ont permis d'une part de sensibiliser les femmes porte-faix dans leur milieu de vie sur l'hygiène en vue de jouir d'une bonne santé et d'autre part de favoriser leur ouverture d'esprit sur les activités génératrices de revenus comme activités secondaires à exercer.

1.9. Identification des enfants pour le cours primaire

Au cours de l'année, 33 enfants ont été identifiés pour le cours primaire. En dehors des activités du grand groupe, beaucoup plus axées sur la pédagogie des situations, ils ont aussi bénéficié des activités de la pédagogie classique, leur permettant d'être dans le bain du CP1.

1.10. Réunion des parents

16 réunions ont eu lieu dans les 2 centres au cours de l'année avec la participation de 67 parents dont 9 hommes. Les questions débattues sont généralement le feedback des comportements et connaissances des enfants (fait par les parents), le compte rendu des activités réalisées avec les enfants (fait par les éducatrices), les questions d'actualités et les questions sur diverses thématiques.

1.11. Etablissement de jugements supplétifs

Dans le cadre de l'assistance juridique, les parents sont accompagnés pour établir les jugements supplétifs tenant lieu d'actes de naissance à leurs enfants qui n'en disposent pas. Au cours de cette année, le BNCE-Togo a enregistré 3 demandes de jugement supplétif.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES FILLES VICTIMES ET OU A RISQUE D'ABUS, DE VIOLENCES ET D'EXPLOITATIONS SEXUELLES

2.1. L'assistance judiciaire, sanitaire et médicale aux filles victimes d'abus sexuel

A Lomé comme à Avoutokpa et Atakpamé, des actions ont été faites dans le cadre de la bienveillance des enfants. A Lomé, une fille élève de 13 ans victime de viol collectif a bénéficié de l'assistance juridique et de l'accompagnement psychosocial de l'institution. A Atakpamé, le juge pour enfants a référé au BNCE-Togo 3 filles victimes de viol pour une prise en charge médicale, psychosociale et juridique. A Avoutokpa, le CLP d'Attitogon et celui de Mamissi ont été appuyés dans l'accompagnement de 2 filles élèves, victimes de viol. Les familles de ces 6 filles ont également été accompagnées.

2.2. Prospection dans les maisons portefaix et dans les lieux fréquentés par les filles

07 visites ont été réalisées dans 04 maisons portefaix (Edzézo kpmé, Gervais kpmé, Kakanon kpmé et Kekey kpmé). Dans toutes ces maisons et à Agbadahonou, l'équipe a rencontré des filles qui avaient déjà été identifiées par le passé par le BNCE-TOGO pour le retrait, mais qui ne sont pas parties. Une fille de 15 ans enceinte a été aussi référée au CMS d'Adjangbacomé en vue de sa prise en charge.

06 prospections ont été réalisées dans les marchés Adawlato, Attikpodji et Abattoir. A Abattoir, les portefaix viennent les matins pour le travail, mais déjà à partir de 08h 30, elles se retrouvent presque toutes au marché d'Adawlato pour poursuivre le travail.

2.3. Préparation de la réinsertion professionnelle de 20 filles victimes d'exploitation sexuelle

L'identification, les enquêtes sociales, la médiation familiale et la réintégration familiale ont été faite à l'endroit de 17 filles portefaix dans les régions maritime et Lomé-commune. Ces filles ont quitté le milieu portefaix et sont actuellement en famille et en formation professionnelle.

2.4. Réinsertion professionnelle et suivi auprès des maîtres artisans locaux des filles jugées aptes à la réinsertion et assurer leur maintien dans la formation

Les 17 filles identifiées et réinsérées en famille ont été également réinsérées en atelier auprès des maîtres artisans avec l'appui des Comités locaux de protection dans les localités où ils sont présents. Leurs droits d'entrée, tenues de travail et une partie des frais de contrat ont été payés. Les suivis révèlent que toutes les filles sont régulières en atelier et portent de l'intérêt à la formation.

3. L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES EN MILIEU PORTEFAIX

3.1. Causeries éducatives

Il y a eu 14 causeries éducatives à l'endroit des parents sur le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'Enfant, les droits et devoirs de l'enfant et les activités génératrices de revenus. A travers ces causeries, les femmes ont un aperçu sur les progrès réalisés en matière des droits de l'enfant au Togo et les défis qui restent à relever aussi bien sur le plan collectif que sur le plan individuel ; établi les liens entre les droits et devoirs de l'enfant et réalisé que les droits sont universels alors que les devoirs sont en fonction des réalités environnementaux, géographiques, culturels et de l'âge de l'enfant.

3.2. Formations des femmes pour le développement des Activités génératrices de revenus

3.2.1 : Formation des femmes portefaix en fabrication et commercialisation de savon liquide :

34 femmes portefaix ont bénéficié d'une formation pratique en fabrication de savon liquide

3.2.2 Formations pour les femmes portefaix en fabrication et commercialisation d'eau de javel

33 femmes portefaix ont bénéficié d'une formation pratique en fabrication d'eau de javel.

3.2.3 Formations des femmes portefaix en fabrication et commercialisation de lave marmite

30 femmes portefaix ont bénéficié d'une formation pratique en fabrication lave marmite.

Ces différentes formations constituent un moyen d'accompagner les femmes dans le développement des activités génératrice de revenus afin de disposer de sources de revenus secondaires dans le but de satisfaire leurs propres besoins primaires et ceux de leurs enfants. Elles ont été satisfaites de la formation et ont apprécié la méthodologie utilisée par les formateurs.



3.3. La célébration de la Journée des Portefaix

Le BNCE-Togo, a depuis plus de 6 ans instauré une journée dénommée la journée des portefaix, célébrée le 31 mai de chaque année. L'objectif général de cette journée est de promouvoir les droits et la dignité des portefaix. Pour cette année 2019, la journée a été placée sous le thème : « penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement ». Environ 130 participants ont été dénombrés. Un défilé a été fait dans le marché qui a abouti sur la plage suivi d'une sensibilisation sur les activités du BNCE-Togo. Les femmes portefaix se sont vu valorisées et ont retrouvé d'estime en elles-mêmes. Une dizaine parmi elles est venue solliciter l'appui de l'institution en matière de counseling.

C. AUTRES ACTIVITES LIEES A L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS :

1. La célébration de la journée de l'enfant Africain le 16 Juin 2019 à Avoutokpa



Placée sous le thème « L'Action Humanitaire en Afrique : les droits de l'enfant d'abord », la journée de l'enfant africain, journée de commémoration du massacre de Sowéto et d'interpellation de toutes les parties prenantes en matière du respect des droits de l'enfant a été célébrée à Avoutokpa avec les élèves du CEG Avoutokpa et les enfants du centre d'éveil précoce. Elle a été marquée par une caravane qui a rassemblé plus de 150 enfants suivie d'une sensibilisation dans l'enceinte de CEPEM. Après l'historique de la journée

du 16 juin dédiée à l'enfant africain, il leur a rappelé de jouer le rôle de pair éducateur dans leur environnement en ce qui concerne la réalisation de leurs droits à l'éducation, à la santé, à l'alimentation... Ce fut un échange au cours duquel ils ont posé des questions sur l'accès à l'éducation de leurs amis porteurs de handicap, des parents qui n'ont pas les moyens financiers pour inscrire leurs enfants à l'école... Des éléments de réponse leur furent apportés. Ils ont promis relayer l'information et devenir eux-mêmes des acteurs de réalisation de leurs droits.

2. La sensibilisation des enfants en situation de rue sur les droits et protection de l'enfant et la consolidation de la paix



En vue d'amener les enfants et jeunes en situation de rue à jouir de leurs droits à travers un engagement citoyen pour l'instauration d'une culture de paix au Togo, le Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables du Togo, RESAEV-Togo a organisé une série d'activités notamment celles du projet «**sensibilisation des enfants en situation de rue sur les droits et protection de l'enfant et la consolidation de la paix**» mises en œuvre par ses structures membres dont le Bureau National Catholique de l'Enfance du Togo (BNCE-Togo.) La séance de formation et causerie

pour 25 enfants en situation de rue réalisée par le BNCE-Togo a eu lieu à Hédjranawoé-Lomé le samedi 7 décembre 2019 et la sensibilisation des enfants par les enfants le lundi 16 décembre 2019.

3. Accompagnement des enfants en mobilité en partenariat avec Terre des Homme et le Réseau Afrique de l'Ouest

Le BNCE-Togo a orienté 7 enfants vulnérables dont les parents sont des migrants ou de retour de la migration au Réseau Afrique de l'Ouest en vue de leur prise en charge. Le BNCE a aussi appuyé Terre des Hommes dans la mise en œuvre du projet protection des enfant le long du CORidore Abidjan-Lagos (CORAL), à travers les séances de réflexion, des visites de terrains et du suivi évaluation.

IV. MOBILISATION DES RESSOURCES

1. Evaluation à mi-parcours des projets mis en œuvre au cours de l'année :

Pour évaluer le degré d'atteinte des objectifs des différents projets, une grille a été élaborée et partagée aux collègues intervenants sur des projets. La séance de mise en commun a permis de faire le point de l'atteinte des objectifs des différents projets. Il s'agit de :

- ✓ Projet Enfants trésors avec l'appui financier de Missio Munchen
- ✓ Projet Enfance Sans Barreaux 2 avec l'appui de l'Agence Française pour le Développement et du Bureau international Catholique de l'Enfance (BICE)

- ✓ Projet d'appui à la réinsertion et au renforcement du statut des filles et des femmes victimes d'exploitation sexuelles et/ou vulnérables en milieu portefaix à avec l'appui de l'Institut des Sœurs de Saint Françoise d'Assise.

2. Mise en place d'une stratégie de rencontre des donateurs potentiels.

Afin de mobiliser les ressources, une liste de donateurs potentiels a été établie : les ONG internationales, les fondations, les ambassades, les entreprises privées etc. Des courriers leur ont été envoyés et ils ont par la suite été visités.

3. Elaboration et soumission des projets aux différents partenaires potentiels

Au total, le BNCE-Togo a soumis 5 projets à certains partenaires comme suit :

- ✓ Soumission à l'appel à projet PISCCA
- ✓ Soumission à l'appel du Fond des Nations Unies pour la Démocratie
- ✓ Soumission du « projet de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation des enfants » à la paroisse du Christ Roi de Fribourg
- ✓ Soumission du projet « réinsertion et prévention de la récidive chez les enfants en conflit avec la loi » à l'ambassade d'Allemagne
- ✓ Soumission du projet réinsertion et prévention de la récidive chez les enfants en conflit avec la loi à Missio.

L'élaboration d'autres projets a été entamée et en attente d'être soumis à des partenaires :

- ✓ Elaboration du projet Humanisation des conditions de détention et renforcement de l'appui aux Enfants en Conflit avec la Loi de la prison civile d'Atakpamé
- ✓ Projet de lutte contre la torture et les mauvais traitements
- ✓ Projet de lutte contre la traite des personnes

En dehors de l'élaboration des projets, le BNCE-Togo a au cours de l'année recherché de nouveaux partenariats avec d'autres structures et ambassades.

V. RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ET DE LA SYNERGIE AVEC LES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DES ENFANTS

Au cours de l'année 2019, le BNCE-Togo a renforcé la collaboration avec les différents acteurs intervenants dans la protection des enfants. Ce renforcement de la collaboration a eu lieu à travers des rencontres d'échange, des réunions des réseaux ou encore dans le cadre de la mise en œuvre de projets. De façon succincte on peut retenir la participation du BNCE-Togo aux différentes rencontres suivantes :



- Participation à la visite d'échange sur la justice juvénile au Maroc du 29 Avril au 03 Mai 2019 ;
- L'atelier de validation national du projet de rapport national de

mise en œuvre de la convention sur les droits de l'enfant et des protocoles facultatifs relatifs à la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et celui concernant l'implication des enfants dans les conflits armés les 10, 11 et 12 avril 2019 au Relais de la caisse ;

- La réunion d'étude des dossiers des familles d'accueil à la DGPE, du 24 au 26 Avril 2019
- Rencontre de présentation des membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme à la société Civile le 14 Mai à la salle CEDEAO du CASEF ;
- Rencontre d'échange et de présentation du Directeur Exécutif aux différents partenaires : CROPESDI, DGPE, Direction de l'accès aux droits, FODDET, juge des mineurs de VO, Juge des mineurs d'Atakpamé ;
- Rencontre d'échange sur l'adaptation du guide de la justice pour mineur (Rencontre Yao AGBETSE) ;
- Participations aux différents ateliers dans le cadre de la mise en œuvre du projet CRM (rencontre labélisation, cadrage et validation du rapport d'évaluation du projet, célébration du projet, formation des enfants sur leurs droits etc.)
- Rencontre de la cellule accès aux droits sur la justice pour mineurs
- Participation à deux rencontres du cadre national de concertation des acteurs de la protection des enfants
- Rencontre de cadrage sur l'élaboration du plan stratégique (FODDET)
- Réunion de travail avec la contrôleuse financière du Bice, madame Sylvie POMMERADE
- Formation des intervenants de la ligne ALLO 1011 du 03 au 07 Juin 2019
- Rencontre des cadres de concertation des acteurs de protection de l'enfant de VO le 06 juin 2019 sur le thème de la JEA 2019
- Rencontre de validation des procédures administratives et financières de RELUTET le 18 Juin 2019
- Rencontre des membres du Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables.
- Journées portes ouvertes dans le cadre des 10 de PESAS
- Participation à Miabé Djéna le 15 juin à l'hôtel Concorde, une rencontre de sensibilisation des enfants par les enfants.
- Participation à la rencontre bilan sur le projet RAO le 19 décembre 2019
- Participation aux rencontres de coordination du projet SAVA de Terre des Hommes
- Participation aux rencontres de formation et de lancement de la campagne digitale sur la traite sexuelle des enfants. Activité mise en œuvre par SOS VITA et RELUTET Avec l'appui financier de Plan Togo
- Participation à la rencontre d'installation des membres du comité des droits des enfants
- Etc.

VI. DIFFICULTES/LEÇONS APPRISE/ PERSPECTIVES

1) Les points suivants ont constitué les difficultés majeures relevées dans la mise en œuvre des activités :

- Lenteur administrative dans le traitement du dossier de transfert de la ligne téléphonique et d'installation d'internet
- Insuffisance de moyens matériels et financiers
- L'état peu attrayant du centre d'éveil précoce de Lomé,
- Le sous-effectif au niveau des équipes d'encadrement des 2 centres d'éveil précoce
- L'état défaillant des équipements et matériels de travail (ordinateur, moto...)
- Le non-respect des programmations des instructions/audiences par les juges
- La continuité du chevauchement de l'extraction des enfants avec la convocation d'autres justiciables entraînant la-non audition des enfants déplacés, d'où des pertes de moyens temporels, financiers et humains.
- L'absence de mécanisme de réparation des préjudices subis par les victimes du fait de la non application de la loi sur l'aide juridictionnelle et l'absence de prévision dans le programme d'un

appui aux parents pour la réparation des préjudices causés par les enfants prolongent leur durée de détention.

- Le non implication des parents dans le suivi médical des enfants et leur refus de les amener à temps pour les soins au niveau des centres d'éveil précoce.
- Les mauvaises odeurs persistantes dans la salle de séjour des enfants à la n brigade pour mineurs et la dégradation du mobilier due à la négligence des enfants eux-mêmes et aussi le manque de jeu pour les enfants.

2) Leçons apprises

- Une bonne planification permet de bien exécuter les activités
- L'implication des uns et des autres renforcent l'unité de l'équipe et l'atteinte des objectifs et résultats.
- Malgré l'insuffisance de moyens financier, le personnel demeure mobilisé
- Les ressources peuvent être mobilisées au niveau local : apport des demandes pour la célébration de la journée des portefaix

3) Perspectives

Pour renforcer les actions et le professionnalisme nous envisageons :

- Renforcer la collaboration avec d'autres partenaires et les réseaux d'ONG
- Continuer la négociation avec la ligne 1011 pour avoir un second animateur
- Renforcer le professionnalisme chez chaque personnel du BNCE-Togo
- Acquérir un terrain pour la construction du siège du BNCE-Togo
- Renouveler l'équipement et le matériel roulant du BNCE-Togo pour plus d'efficacité dans les interventions
- Plus d'implication des structures étatiques dans l'accompagnement des enfants
- Collaborer avec d'autres OSC pour un accompagnement de qualité des enfants ne relevant pas directement des cibles traditionnels du BNCE-Togo, notamment les enfants en situation de handicap
- Mettre en place une politique de sauvegarde de l'enfant au sein du BNCE-Togo
- Mettre en place une politique Equité/genre au sein du BNCE-Togo
- Développer des actions liées à la protection de l'environnement dans les milieux de travail du BNCE-Togo
- Renforcer les capacités et les compétences du personnel sur l'approche inclusive et l'accompagnement des enfants porteurs d'handicap
- Renforcer l'accompagnement des filles victimes d'abus et de violences sous toutes les formes
- Continuer le plaidoyer pour la mise en œuvre de la loi sur l'aide juridictionnelle pour trouver des solutions au problème de réparation
- Diversifier les partenaires du BNCE-Togo en nouant d'autres partenariats

Conclusion

Au cours de cette année 2019, sur le plan interne, le BNCE Togo a connu une conjoncture économique très difficile caractérisée par la rareté de ressources financières, obstacle à une mise en œuvre efficace des activités. Malgré cette difficulté, les activités ont été au-delà des zones d'intervention prévues. Au-delà des chiffres présentés dans le corps du rapport, sur le plan qualitatif, un engouement est noté de la part des intervenants et une volonté manifeste du bureau du Conseil d'administration de renforcer le BNCE-Togo pour qu'il rayonne à nouveau.